

INNOVONS DANS LES MÉTIERS DU VIVANT !

RECRUTEZ UN APPRENTI ISA

L'apprentissage côté pratique



AGRICULTURE & AGROALIMENTAIRE
DIPLÔME D'INGÉNIEUR ISA

yncréa 

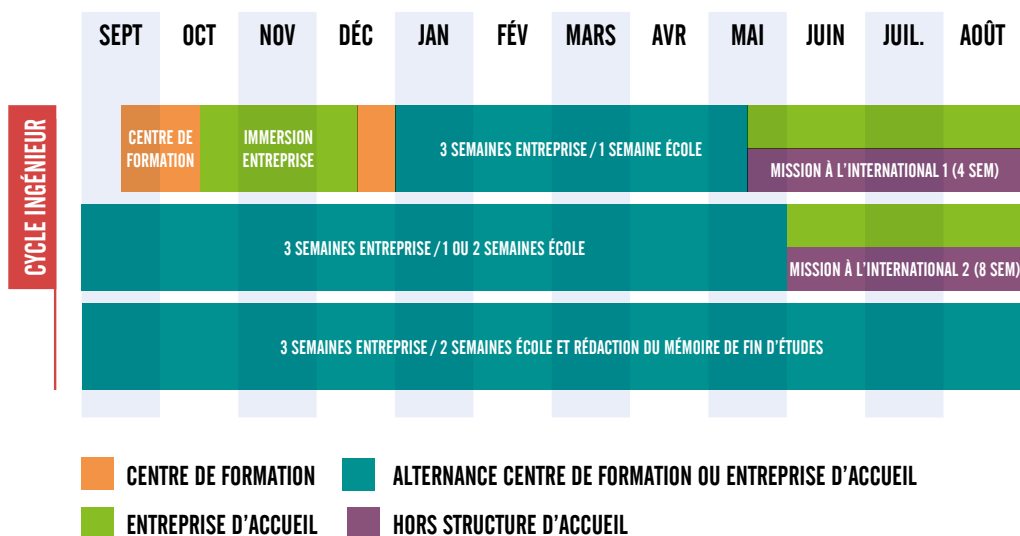
L'entreprise, UN PARTENAIRE INDISSOCIABLE DE LA FORMATION

LA FORMATION INGÉNIEUR POUR LA TERRE PAR APPRENTISSAGE DE L'ISA

Ouverte en 2010, la formation par apprentissage Ingénieur pour la Terre forme des ingénieurs pour accompagner le développement des filières agricole et agroalimentaire en France. Par une pédagogie active et inductive, nos apprentis et nos diplômés sont des collaborateurs appréciés des entreprises pour leurs savoir-faire et leur savoir-être.

LES 3 PROCHAINES ANNÉES

Alternance entreprise et centre de formation



QUEL SUIVI POUR L'APPRENTI ?

1. Un maître d'apprentissage, impliqué dans toutes les étapes de la formation. Son rôle est d'amener l'apprenti à la fonction d'ingénieur.

Une réunion par an est prévue à l'ISA pour échanger sur les relations entre le maître d'apprentissage et son apprenti.

2. Un tuteur-école, enseignant-formateur à l'ISA, est responsable du suivi de l'apprenti durant sa formation. Il réalisera **une à deux visites par an** sur le lieu d'apprentissage.

Pourquoi recruter

UN APPRENTI INGÉNIEUR ISA ?

L'APPRENTISSAGE PERMET À L'ENTREPRISE :

- › de former un futur diplômé à ses méthodes et à sa culture d'entreprise
- › de compléter l'encadrement de ses équipes opérationnelles et de pouvoir mener de nouveaux projets
- › d'accroître son expertise dans la gestion de projets et la résolution de leur complexité
- › de bénéficier d'un financement conjoint de l'Etat et du Conseil Régional.

POUR QUELS MÉTIERS ET QUELLES FONCTIONS ?

Nos apprentis souhaitent travailler dans le domaine de l'agroalimentaire ou de l'agriculture dans des fonctions très variées : Ingénieur conseil, Ingénieur de production, Responsable commercial, Courtier en matières premières agricoles, Ingénieur supply chain, exploitant agricole, Responsable R&D, Directeur d'usine...

FONCTIONS

AGROALIMENTAIRE

Recherche et Développement	14%
Qualité, Sécurité, Environnement	17%
Production industrielle	21%

AGRICULTURE

Négoce - Commerce	12%
Conseils aux exploitants	14%
Ingénieurs d'études (végétal/animal)	17%

L'APPRENTISSAGE OFFRE À L'APPRENTI :

- › une réelle expérience professionnelle, solide et valorisable, dans un secteur économique dynamique
- › une méthode pédagogique développant responsabilité, autonomie et engagement
- › une aide significative au financement de sa scolarité
- › une ouverture sur toute la filière en France comme à l'étranger
- › un diplôme d'ingénieur reconnu par les professionnels et la Commission des Titres d'Ingénieurs.

COMMENT ?

L'entreprise s'engage à proposer une mission de qualité, permettant une acquisition réelle de connaissances, de compétences et de comportements professionnels, et ce dans le cadre d'une prise progressive d'autonomie et de responsabilité pour l'apprenti.

L'apprentissage du management d'équipes participe grandement au développement professionnel des apprentis.

BON À SAVOIR

Vous cherchez un apprenti ? Déposez votre offre sur notre site internet rubrique ISA et les entreprises.

www.isa-lille.fr

TÉMOIGNAGES

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

« Nous allons avoir des projets importants dans l'entreprise. Mon supérieur hiérarchique m'a proposé d'avoir un(e) stagiaire ou un(e) apprenti(e). J'ai opté pour la 2ème proposition pour la durée plus longue en entreprise. Accompagner une apprentie a été une découverte pour moi. Les premiers mois m'ont demandé beaucoup d'investissement (temps, explication, accompagnement...). Puis très vite, elle s'est intégrée à la vie de l'entreprise et a pu prendre part et mener des projets avec de plus en plus de responsabilité. Aujourd'hui, avec confiance, je lui délègue des missions avec plus d'envergure et, avec plaisir, je la vois progresser à chaque mission achevée. »

RESPONSABLE RH

« L'apprentissage est particulièrement adapté à notre industrie et nos métiers qui demandent un grand savoir-faire technique. Pendant 3 ans, la complexité et la diversité croissante des missions confiées à l'apprenti lui permettent de développer compétences, professionnalisme et de créer une passerelle intergénérationnelle avec ses collègues. L'apprentissage nous permet d'avoir un vivier de jeunes talents et peut déboucher sur une embauche. Dans tous les cas, c'est un accélérateur d'insertion professionnelle. »

APPRENTI EN 3ÈME ANNÉE

« J'ai choisi l'ISA pour sa formation par la voie de l'apprentissage et son rythme d'alternance qui facilite l'intégration et l'implication dans les projets d'une entreprise. L'apprentissage m'a permis de passer de la théorie à la pratique. On devient confiant et opérationnel. J'apprécie particulièrement la confiance que mon maître d'apprentissage me témoigne en me confiant des projets importants pour l'entreprise. »



Modalités

FINANCIÈRES

L'apprenti-ingénieur est employé dans le cadre d'un contrat d'apprentissage signé pour une durée de 3 ans avec une entreprise ou une collectivité territoriale. Le contrat se caractérise par :

1. LA CONTRIBUTION DE L'ENTREPRISE AUX FRAIS DE FORMATION

La participation financière de l'entreprise est fixée par le conseil d'administration de l'ISA à 6 582€/an (montant 2018-2019, sans revalorisation sur les 3 ans).

L'entreprise s'engage à l'acquitter via la taxe d'apprentissage (Quota et Hors Quota) payable chaque année via FORMASUP (compte ISA).

2. UN SALAIRE POUR L'APPRENTI

Pendant la durée de son contrat, l'apprenti-ingénieur perçoit un salaire minimum correspondant à un pourcentage du SMIC, déterminé en fonction de son âge et de la progression dans le cycle de formation. Il a le statut de salarié de sa structure d'accueil et bénéficie des dispositions applicables à l'ensemble des salariés.

	<i>18-20 ans</i>	<i>21 ans et plus</i>
1 ^e année du contrat	43 % du SMIC	53 % du SMIC
2 ^e année du contrat	51 % du SMIC	61 % du SMIC
3 ^e année du contrat	67 % du SMIC	78 % du SMIC

3. DES AVANTAGES FINANCIERS POUR L'ENTREPRISE

Pour accompagner l'employeur dans la professionnalisation des salariés apprentis, des avantages fiscaux et financiers sont prévus :

- › Exonération de la part patronale des cotisations sociales
- › Crédits d'impôts
- › Aide à la formation selon les Conseils Régionaux concernés.

Ces dispositions sont sujettes à éventuelles modifications en fonction des futurs décrets d'application de la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui seront publiés courant 2019.

PROGRAMME	Formation Ingénieur Agriculture et Agroalimentaire
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS	ISA Lille
CONTRIBUTION MINIMUM DE L'ENTREPRISE (> 20 SALARIÉS SAUF DÉROGATION) MONTANT 2018-2019	6 582€/an
DATE D'ENTRÉE	Début septembre 2019
DURÉE DU CONTRAT	3 ans
NOMBRE D'HEURES EN CENTRE DE FORMATION	1 800 heures
RYTHME DE L'ALTERNANCE	En moyenne sur les 3 ans 3 semaines en entreprise 1 semaine en centre de formation
DIPLOME DÉLIVRÉ	Ingénieur ISA

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ L'ISA

Responsable pédagogique

Sébastien Malesys

03 28 38 48 48

sebastien.malesys@yncrea.fr

Aspects administratifs

Nathalie Le Danois

03 59 56 69 47

nathalie.ledanois@yncrea.fr

Aspects financiers

Hélène Denys

03 28 38 48 45

helene.denys@yncrea.fr



48 BOULEVARD VAUBAN - 59014 LILLE CEDEX

T : 03 28 38 48 48

📍 WWW.ISA-LILLE.FR

✉ ISA.COMMUNICATION@YNCREA.FR

Une école d'Yncrea Hauts-de-France, labellisée EESPIG

(Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général)

